



# NOUVEAU SERVICE DE LA MAIRIE

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2025



La Mairie de Soussans se dote d'une police municipale en collaboration avec la mairie de Margaux-Cantenac.



Les services de la mairie évoluent pour mieux vous servir.

## **Service de Police municipale**

Deux policiers municipaux sont à votre service pour assurer les missions suivantes à Soussans et à Margaux-Cantenac :

- Surveillance générale du territoire communal
- Surveillance des périmètres scolaires
- Police de l'urbanisme
- Police de circulation
- Tranquillité publique (nuisances, troubles de voisinage, aboiements)
- Police du funéraire
- Animaux errants
- Affichages et dépôts sauvages

## **Horaires**

Les policiers municipaux sont au service des deux communes :

- du lundi au jeudi de 8h à 18h
- le vendredi de 8h à 17h

## **Contact**

Ligne directe : 06 49 18 43 37

e-mail : [police@soussans.fr](mailto:police@soussans.fr)

## **Localisation**

Mairie de Soussans et Mairie de Margaux-Cantenac

Conservez-moi précieusement !